



ARESO, UN DISPOSITIF GRATUIT POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DES RELATIONS SOCIALES DE VOTRE STRUCTURE

Si vous êtes confrontés à des difficultés au sein de votre établissement (conflits, difficultés à se comprendre....), le dispositif Areso peut vous aider à construire un climat social plus apaisé et ainsi :

- sortir d'impasses relationnelles et restaurer la capacité à se parler ;
- éviter la dégradation des relations et l'émergence de conflits dès les premiers signaux de tensions.

De juillet 2023 à avril 2024, en partenariat avec le ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées et le secrétariat d'Etat en charge de l'Enfance, le dispositif Areso est proposé gratuitement aux établissements sociaux qui souhaitent améliorer la qualité et l'efficacité de leurs relations sociales.

Cet accompagnement de l'Anact a été spécifiquement adapté au secteur social.



QUAND FAIRE APPEL À ARESO?

- Pour sortir d'impasses relationnelles et restaurer la capacité des personnes à se parler (ex : tensions au sein des IRP, absence de dialogue...);
- Pour éviter la dégradation des relations et l'émergence de conflits dès les premiers signaux de tensions (ex : clans, méfiance, rumeurs, non-dits...).
- Hors situation de tension, pour apprendre à mieux dialoguer ensemble.

Le dispositif Areso n'est pas adapté en cas de grève, mais il sera très pertinent après cette phase, pour renouer le dialogue.

En cas de conflit isolé entre deux personnes, des dispositifs de médiation interpersonnelle seront plus adaptés.

NOS 6 PRINCIPES DÉONTOLOGIQUES

Pour les participants de votre structure :

- Volontariat
- Engagement
- Responsabilité

Pour les intervenants Areso:

- Neutralité
- Impartialité
- Confidentialité

Les accompagnements nécessitent que la direction et les représentants du personnel acceptent ensemble le principe de la démarche. Celleci est animée un binôme d'intervenants experts. Formés aux relations sociales, ces facilitateurs (chargés de mission de l'Anact, consultants, agents des Services du travail) prennent en compte les préoccupations de tous (direction, personnel, management, IRP...).

COMMENT ÇA SE PASSE CONCRÈTEMENT?

Pour créer un climat de confiance, restaurer le dialogue, retrouver la capacité à débattre, Areso s'inscrit dans une démarche de construction progressive et participative.

ÉTAPES PRÉALABLES

ENGAGEMENT

ACCOMPAGNEMENT

Direction



RENCONTRE DES FACILITATEURS ARESO

AVEC LES ACTEURS DE L'ETABLISSEMENT





Salariés / Manageurs

DOCUMENT D'ENGAGEMENT



- Objectifs visés
- Méthode de travail
- Conditions de déroulement
- Règles d'échanges entre participants
- Calendrier

L'accompagnement n'est réalisé que si la direction et les représentants du personnel acceptent de s'engager, de manière volontaire, dans la démarche.



ACCOMPAGNEMENT

Les modalités d'accompagnement sont définies par le binôme d'intervenants en fonction des besoins de l'établissement.

Séminaire

3 phases de travail avec les diverses parties prenantes pour :

- s'accorder sur le souhaitable,
- partager le vécu,
- et établir un plan d'action

Atelier relations de travail

sur 2 a 3 mois

diagnostic des difficultés propositions d'actions

Plan d'action opérationnel partagé

LE SUIVI

Dans l'année qui suit la fin de l'accompagnement, des réunions de suivi sont organisées afin de soutenir durablement le processus.

EN SAVOIR PLUS

Rendez-vous sur

anact.fr/areso-secteur-social

Contactez les équipes dédiées

areso.secteursocial@anact.fr